

COLLECTE RDD ET SERPUARIENS DE LA MRC DE MONTCALM

EXEMPLES DE RDD ET SERPUARIENS ACCEPTÉS

CUISINE

- Ammoniaque (nettoyant pour vitre)
- Cire à meuble et à plancher
- Combustible à fondue
- Liquide pour débouche-tuyau
- Nettoyant à four et pour métaux
- Poudre à récurer

SALLE DE BAIN

- Alcool à friction et antiseptique
- Colorant capillaire
- Fixatif et parfum
- Médicament
- Nettoyant de toilette
- Vernis à ongles et dissolvant

SALLE DE LAVAGE

- Adoucissant
- Cire à chaussure
- Détachant et détersif
- Eau de javel

PRODUITS ÉLECTRONIQUES

- Dispositifs d'affichage (Téléviseurs et moniteurs d'ordinateurs)
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Ordinateurs de bureau et portables
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio/vidéo, GPS et ensembles de cinéma maison
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs

SOUS-SOL ET PLACARD

- Ampoule fluocompacte
- Boule à mites
- Colle à base de solvant
- Décapant
- Peinture, teinture, vernis
- Pile rechargeable et non rechargeable
- Préservatif pour le bois
- Solvant

GARAGE ET REMISE

- Acide muriatique
- Aérosol
- Antigel
- Batterie d'automobile
- Bombonne de propane
- Chasse-moustiques
- Essence et gazoline
- Engrais chimique
- Extincteur d'incendie
- Huile usée et filtre
- Pesticide et insecticide
- Poison pour rongeurs
- Produit d'entretien de piscine

DATES DES COLLECTES ACCESSIBLES À TOUS LES RÉSIDENTS DE LA MRC DE MONTCALM

SAINT-CALIXTE

25 juillet
315, rue Lajoie
Garage municipal

SAINT-LIN-LAURENTIDES

8 août
217, rue Industrielle
Écocentre

SAINT-LIGUORI

5 septembre
732, rue Jetté
Parc municipal

SAINTE-JULIENNE

12 septembre
2456, route 125
Garage municipal

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

19 septembre
1051, rue Principale
Garage municipal

SAINT-ESPRIT

26 septembre
21, rue Principale
Garage municipal

SAINTE-MARIE-SALOMÉ

3 octobre
690, rue Saint-Jean
Garage municipal

LAVAGE DES MAINS



De la solution hydroalcoolique est à votre disposition si nécessaire.

COUVRE-VISAGE



Un couvre-visage (masque) fortement recommandé

DISTANCIATION PHYSIQUE



La distanciation physique de 2 mètres doit être respectée en tout temps.